Jean Royer, “ petit candidat ” ? La campagne présidentielle du maire de Tours (avril-mai 1974)

Matthieu Trouvé

▶ **To cite this version:**

Matthieu Trouvé. Jean Royer, “ petit candidat ” ? La campagne présidentielle du maire de Tours (avril-mai 1974). Histoire@Politique : revue du Centre d'histoire de Sciences Po, 2021, Les ”petits candidats” aux élections présidentielles en France depuis 1965, 44, pp.[en ligne]. halshs-03353765

HAL Id: halshs-03353765
https://shs.hal.science/halshs-03353765

Submitted on 24 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Histoire @ Politique

Histoire Politique
Revue du Centre d'histoire de Sciences Po

44 | 2021
Les "petits candidats" aux élections présidentielles en France depuis 1965

Jean Royer, « petit candidat » ? La campagne présidentielle du maire de Tours (avril-mai 1974)

Jean Royer, a 'minor candidate'? The presidential campaign of the mayor of Tours (April–May 1974)

Matthieu Trouvé

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/histoirepolitique/1054
ISSN : 1954-3670

Éditeur
Centre d'Histoire de Sciences Po

Référence électronique
Matthieu Trouvé, « Jean Royer, « petit candidat » ? La campagne présidentielle du maire de Tours (avril-mai 1974) », *Histoire Politique* [En ligne], 44 | 2021, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 16 septembre 2021. URL : http://journals.openedition.org/histoirepolitique/1054

Ce document a été généré automatiquement le 16 septembre 2021.

Histoire Politique

Jean Royer, « petit candidat » ? La campagne présidentielle du maire de Tours (avril-mai 1974)

Jean Royer, a 'minor candidate'? The presidential campaign of the mayor of Tours (April–May 1974)

Matthieu Trouvé

1 Maire de Tours de 1959 à 1995 (six mandats successifs), député d'Indre-et-Loire de 1958 à 1973 et de 1976 à 1997, deux fois ministre de Georges Pompidou en 1973-1974, Jean Royer est loin d'être un néophyte quand il se présente à l'élection présidentielle de 1974. Sa carrière politique démarre au tout début de la IV^e^ République lorsqu'il s'engage dès 1947 au sein du Rassemblement du peuple français (RPF) du général de Gaulle, et s'achève au début du mandat présidentiel de Jacques Chirac en 1997[1]. À partir de son fief tourangeau où il cumule les mandats locaux, il s'est bâti une notoriété nationale en devenant député, puis ministre auteur d'une loi – dite « loi Royer » (1973) – sur la défense des petits commerces face au développement des grandes surfaces, toujours partiellement en vigueur aujourd'hui. Il est par ailleurs bien connu de l'opinion publique en raison de la forte médiatisation de sa lutte contre « la pornographie » à Tours. Il est régulièrement invité à débattre à la radio et à la télévision avec des hommes politiques et des intellectuels, fait la une de plusieurs quotidiens et hebdomadaires dans les années 1970. Il est lui-même propriétaire d'un quotidien local – *L'Espoir* – qui lui sert de tribune politique et électorale. C'est donc un candidat sérieux, un professionnel de la politique qui, pour l'historien, apparaît dans de nombreux documents d'archives[2].

2 Bien qu'étant arrivé en quatrième position lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1974, Jean Royer n'obtient que 3,17 % des suffrages exprimés, soit 810 540 voix, ce qui le place très loin des trois premiers, François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chaban-Delmas, en termes de pourcentage comme en nombre de suffrages. À titre comparatif, Jacques Chaban-Delmas en troisième position, obtient plus de 3 850 000 voix (15,11 %). L'écart est donc de douze points et de

trois millions de voix entre celui-ci et Jean Royer. A lourdement pesé le manque de moyens matériels et humains du candidat Royer qui n'est soutenu par aucune personnalité politique d'envergure, ni par aucun parti, aucun intellectuel, aucun courant socio-politique fort et organisé. Contrairement à François Mitterrand, soutenu par le Parti socialiste (PS) et le Parti communiste français (PCF), à Valéry Giscard d'Estaing qui bénéficie de l'appui des Républicains indépendants, du Centre démocrate et d'une partie des gaullistes, et à Jacques Chaban-Delmas, candidat de l'Union pour la défense de la République (UDR), le maire de Tours se présente comme un homme seul, indépendant, sans l'appui d'un parti national, indispensable machine électorale. Il est tout au plus considéré comme le candidat des artisans et commerçants.

3 D'autre part, il faut s'interroger sur la rapide marginalisation que connaît en quelques semaines la candidature de Jean Royer, crédité de 8 % des intentions de vote lors des premiers sondages réalisés au début de la campagne. En cause, sans aucun doute, son programme et l'image qu'il incarne, celle d'un candidat ultraconservateur (il a le soutien de Restauration nationale[3]), durement chahuté lors de ses meetings par des opposants gauchistes et les mouvements féministes. En outre, Jean Royer a du mal à se constituer un espace politique spécifique à droite entre le gaulliste Jacques Chaban-Delmas, le libéral Valéry Giscard d'Estaing et le candidat de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen.

4 Quarante-cinq ans plus tard, la seule et unique candidature de Jean Royer à l'élection présidentielle est tombée dans l'oubli. Il n'en reste pas moins à comprendre quel « petit candidat » il a été. Pour cela, il s'agit de questionner son identité politique, son discours, son programme, son style, ses soutiens et parrainages. « Figurant », « espoir » ou « tête d'affiche », pour reprendre la typologie de Pascal Jan[4] ? Une vraie menace pour les « grands » ou un candidat trop local pour une élection nationale ? Un leader d'opinion ou le représentant d'un courant ultra-minoritaire ? Un ambitieux au projet politique porteur et construit ou un candidat marginal, incapable d'« exister » vraiment face aux trois « grands » pendant la campagne ? Autrement dit, la candidature de Jean Royer est-elle une candidature de circonstance, de témoignage, ou bien la suite logique d'un engagement, d'un parcours politique et l'incarnation d'un courant d'opinion ?

Jean Royer, un candidat local pour une élection nationale ?

5 Cette première interrogation est liée au fort ancrage politique du candidat. Tous les mandats locaux et nationaux occupés par Jean Royer sont liés à son fief tourangeau. Sa carrière politique, commencée en 1947, est profondément marquée par cet enracinement local. Né en octobre 1920 à Nevers, fils d'un employé de banque, Jean Royer est l'aîné d'une famille de cinq enfants installée en Touraine. Après des études d'histoire et à l'École normale d'instituteurs, il épouse en 1944 Lucienne Leux avec qui il a quatre enfants. Même si sa fiche d'adhérent du RPF mentionne qu'il a été « réfractaire au STO[5] », on ne lui connait aucune activité résistante pendant la guerre et Jean Royer lui-même n'y fait aucune référence dans ses deux livres de souvenirs[6]. Membre de la section du RPF d'Indre-et-Loire dès avril 1947, il a été candidat – battu – aux élections municipales à Langeais, ville à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Tours, où il exerçait la profession d'instituteur. Son importante activité militante conduit les dirigeants du Rassemblement à le désigner conseiller national en 1948, puis délégué

départemental en décembre 1949. Au sein du RPF tourangeau, il s'oppose aux figures du mouvement gaulliste local, en particulier à Michel Debré, à propos de la question des apparentements. Candidat sur la liste RPF lors des élections législatives de 1951, il est à nouveau battu et quitte ses fonctions de délégué départemental en 1953 sur un constat d'échec. Après l'aventure du RPF, il se retire de la vie politique pour se conformer à la ligne du général de Gaulle.

6 Sa carrière politique est toutefois relancée en 1958. Jean Royer se présente à nouveau aux élections législatives et est, cette fois, élu député d'Indre-et-Loire à l'âge de 38 ans, face à l'Union pour la nouvelle République (UNR) Marc Jacquet dans la 1ère circonscription de Tours. Il se définit comme un « candidat sans parti » et « un vrai gaulliste[7] ». Il est constamment réélu jusqu'en 1973, date à laquelle il quitte son mandat de député lors de son entrée au gouvernement. Bien que soutenu en 1962 par « l'association pour la Ve République », puis par l'UNR et l'UDR, il siège à l'Assemblée nationale sur les bancs des non-inscrits et refuse d'adhérer au parti gaulliste.

7 Aux élections municipales de 1959, Jean Royer est aussi élu à Tours, première agglomération de la région Centre, et il occupe la fonction de maire sans interruption jusqu'en 1995. Il est, en outre, conseiller général du canton de Tours-Ouest, élu pour la première fois en 1961 – réélu en 1967, 1973, 1979, 1985 –, conseiller régional et président du conseil d'administration du district urbain de Tours créé en novembre 1959. À la tête de la mairie de Tours, il s'illustre en devenant un maire bâtisseur, rénovant profondément certains quartiers, comme le Sanitas, aménageant les rives du Cher et de la Loire où il lance de grands programmes de construction pour lutter contre l'insalubrité et le manque de logements. Sous son impulsion, la ville augmente sa surface par une politique de fusion de communes – Sainte-Radegonde et Saint-Symphorien sont annexées – et d'achats de terrains. L'agglomération tourangelle connaît alors une sensible expansion démographique, passant de 97 000 habitants en 1959 à plus de 145 000 en 1975. Très populaire dans sa ville, Jean Royer se veut proche de ses administrés, défendant à la fois des conceptions modernistes en matière d'urbanisme et des valeurs conservatrices sur le plan des mœurs.

8 En tant que député, il acquiert en effet une notoriété nationale en devenant le pourfendeur des atteintes aux bonnes mœurs et à la morale publique. En 1970, Jean Royer fait interdire dans sa ville la diffusion de films érotiques et pornographiques, en application de l'article 283 du Code pénal[8], puis cherche à détruire « l'Étoile bleue », une ancienne maison de tolérance[9]. Il intervient lors d'un débat à l'Assemblée nationale en mai 1971, demandant au ministre de la Culture le contrôle de la diffusion des œuvres pornographiques, le renforcement de la censure et l'interdiction de projeter dans les salles les bandes-annonces des films interdits aux moins de 18 ans[10]. Jean Royer parvient à rassembler une quarantaine de députés dans la lutte contre « la pornographie envahissante[11] ». La presse nationale et les caricaturistes le présentent alors comme un chevalier à la tête d'une croisade anti-pornographique, une image qui le suivra bien après la campagne présidentielle de 1974. C'est à cette époque qu'il est qualifié de « Père-la-pudeur », en référence au sénateur René Bérenger[12]. Tout cela contribue à faire de lui un gaulliste atypique, non-inscrit bien que proche des gaullistes d'ordre, conservateur, défenseur des bonnes mœurs et de la famille traditionnelle.

9 Jean Royer devient ministre du Commerce et de l'Artisanat dans le deuxième gouvernement Messmer (5 avril 1973-27 février 1974), puis ministre des Postes et Télécommunications dans le troisième gouvernement Messmer (1er mars-11 avril 1974).

Le début d'une stature nationale ? Bien que son portefeuille ministériel ne soit pas de première importance – il arrive en quatorzième et quinzième positions dans la hiérarchie ministérielle –, sa participation gouvernementale, pourtant assez courte, contribue à renforcer sa notoriété par le vote d'une loi contrôlant l'expansion des grandes surfaces, rapidement appelée « loi Royer ». Le ministre incarne une « troisième voie » gaulliste, à côté de la voie pompidolienne classique et de la voie chabaniste réformiste, un gaullisme conservateur, proche des indépendants-paysans et des poujadistes. Son relatif succès ministériel – sa loi sur les grandes surfaces est assez aisément adoptée – et sa forte médiatisation ont sans conteste servi de tremplin au maire de Tours et contribué à alimenter ses ambitions présidentielles.

10 Jean Royer annonce sa candidature depuis sa maison de campagne du Bois des Hâtes, à Saint-Avertin, le 11 avril 1974. Il a alors 53 ans et se présente avec une image composite, gaulliste, indépendante et conservatrice à la fois. Pour la presse nationale, c'est « un homme libre », « un trouble-fête et un missionnaire », un « franc-tireur non partisan » qui fait figure de sérieux *outsider* à droite et risque surtout de prendre des voix à Jacques Chaban-Delmas[13], ce qui n'est pas pour déplaire aux quarante-trois gaullo-chiraquiens qui se sont déclarés en faveur de Valéry Giscard d'Estaing[14].

11 Mais Jean Royer apparaît aussi comme un « novice[15] » pour une campagne de cette envergure, lui dont la candidature ne s'appuie sur aucune machine électorale. Ce constat est confirmé par l'étude des parrainages qu'il obtient[16]. Les soutiens du candidat – « présentations » et comités de soutien – montrent un fort tropisme tourangeau. La géographie des parrainages révèle en effet une surreprésentation de la Touraine et c'est d'ailleurs André Carrêté, adjoint au maire, qui est chargé de récolter les formulaires. L'Indre-et-Loire fournit 77 présentations sur un total de 277. Au-delà, Jean Royer obtient des parrainages non négligeables dans la Manche (27), l'Aisne (20), l'Aube (16) et la Vendée (12). De larges zones sont, en revanche, très peu couvertes : région parisienne, Bretagne, sud de la France, en particulier la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Aucun parrainage dans les grandes villes, sauf en Touraine, ni dans les DOM-TOM, ni au total dans 49 départements métropolitains sur 95. Plus on s'éloigne du fief tourangeau de Jean Royer, plus les déclarations de parrainage se font rares. Les soutiens du maire de Tours proviennent quasi exclusivement de maires : seulement quelques conseillers généraux, un membre du Conseil économique et social, un seul député et un seul sénateur (Jean Chassagne et Marcel Fortin, tous deux élus en Touraine), la plupart du temps commerçants, artisans et représentants de professions indépendantes. Jean Royer peut se prévaloir d'avoir touché la « France profonde » des campagnes, la ruralité, les agriculteurs, les indépendants, artisans et commerçants.

Programme et campagne de Jean Royer : ordre moral et famille, chahut et déboires

12 Jean Royer se lance dans la bataille présidentielle avec comme slogan « Redonner un cœur à la France ». Il reprend tout d'abord les thèmes qu'il avait développés à l'Assemblée nationale. Déclarant aimer l'autorité et l'ordre, il insiste sur la protection de la vie humaine, dès la formation de l'embryon : « Tout doit être mis en œuvre pour éviter l'avortement par le dosage délicat mais nécessaire, d'information sexuelle individualisée des enfants, d'éducation de la responsabilité sexuelle des jeunes par les parents, de la contraception volontaire, notamment de la part de l'homme, et surtout

par un ensemble positif de mesures de protection familiale, maternelle et infantile[17]. » Ces questions demeurent alors très clivantes pendant toute la campagne présidentielle. Valéry Giscard d'Estaing se montre prudent sur le thème, insistant sur la nécessaire prévention de l'avortement par l'aide aux femmes enceintes et le développement de l'information sur la contraception ; seul François Mitterrand prend des positions ouvertement favorables à l'interruption volontaire de grossesse[18]. Jean Royer veut également aider les femmes à accepter et à accueillir un enfant en proposant « un salaire pour la mère au foyer[19] ». Il apparaît ainsi comme le candidat de l'ordre moral et le défenseur de la famille, « une nécessité fondamentale de la cellule de base de notre société ».

13 Dans le domaine de l'éducation et de la culture, Jean Royer incarne de même l'esprit conservateur de « ceux qui n'ont rien oublié et rien appris », pour reprendre le mot de Talleyrand à propos des ultras. Pourfendeur de Mai 68 et de la décadence des mœurs, il propose, entre autres choses, de « développer l'enseignement alterné, organiser une véritable préparation à l'université, [...] réorienter la pédagogie vers une éducation complète, plus individualisée ». D'après lui, l'État doit « ménager dans toutes les formes de la culture l'éclectisme des choix et la qualité des œuvres qui doivent respecter les équilibres fondamentaux de la nature humaine ».

14 En matière économique et financière, le programme de Jean Royer se veut une synthèse entre interventionnisme de l'État et libéralisme, mêlant poujadisme, ruralisme et conservatisme. La profession de foi du candidat rappelle que l'État ne doit pas diriger l'économie, mais « inciter, coordonner et surtout arbitrer ». Refusant le collectivisme « qui anéantit les PME », il veut aussi éviter la trop grande concentration de l'appareil de production et s'appuyer sur une planification incitative. Il souhaite avant tout défendre l'économie de proximité et mener une politique favorable à l'exploitation agricole familiale. Il insiste enfin sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques et de l'inflation, et prône la baisse de la TVA, le lancement d'un grand emprunt public, la protection et l'encouragement de l'épargne.

15 Sur les questions de politique étrangère, il s'inscrit dans la continuité de la politique gaulliste d'équilibre, de paix et d'indépendance nationale. Tout en se situant résolument dans le camp occidental et atlantiste, la France doit, selon lui, maintenir des rapports de coopération avec les États-Unis et l'URSS, relancer progressivement la construction de l'Europe par l'achèvement du Marché commun, rechercher un équilibre dans les relations avec Israël et les pays arabes.

16 Enfin, sur le plan des institutions, il souhaite maintenir le texte de la V^e^ République tout en introduisant de timides propositions de réforme en matière parlementaire et de décentralisation. « La France a besoin aujourd'hui de réformes audacieuses », déclare-t-il en 1974. Néanmoins, au vu de ces propositions, le programme du maire de Tours apparaît sous les traits d'un réformisme très limité.

17 La campagne de Jean Royer, qui se veut « vigoureuse et ardente[20] », en tout cas forcément courte en raison du décès du président Georges Pompidou, se déroule en trois temps. Elle est surtout chaotique et fortement chahutée. Contrairement aux favoris de la campagne, le maire de Tours s'est donné un peu de temps avant de se déclarer officiellement, ce qui explique qu'il ne figure pas dans les deux premiers sondages réalisés. Dès l'annonce de sa candidature, la presse nationale considère toutefois que l'entrée de Jean Royer dans la compétition électorale risque de changer la donne au premier tour.

18 Même s'il parvient à ouvrir, avenue de l'Opéra à Paris, une permanence de campagne, celle-ci est avant tout orchestrée depuis Tours autour d'une équipe constituée d'élus locaux, notamment le fidèle Jean Chassagne[21], et enrôle une partie du personnel de la mairie mais peine à prendre une ampleur véritablement nationale comme le montre une analyse de la carte des meetings du candidat où apparaissent de grands vides. À l'exception de Metz, Nancy, Montpellier et Lyon, la moitié est de la France n'est pas couverte. Jean Royer tient l'essentiel de ses réunions électorales dans la moitié ouest du territoire : Rennes, Saint-Lô, Nantes, Toulouse, Bordeaux, Tours, Lille, Clermont-Ferrand et, pour finir, Paris (Porte de Versailles).

19 Sa campagne ne démarre vraiment que le 19 avril, lancée depuis Tours. Très vite les premiers meetings s'avèrent compliqués. À Rennes, le candidat entend marteler ses idées-forces qui l'ont rendu célèbre. Il se présente comme le défenseur des valeurs morales, opposé à l'interruption volontaire de grossesse. Il déclare assez maladroitement : « La pilule me fait peur. » Il se heurte alors à des réactions houleuses venues de jeunes et de gauchistes qui scandent des slogans hostiles : « Royer-Pétain, même combat[22] ! ». Ses positions tranchées en matière de mœurs font de lui la cible privilégiée des militants d'extrême gauche, des mouvements féministes et libertaires qui mènent un « harcèlement constant[23] ». À Nantes, il a du mal à remplir la salle de 2 000 places réservée pour sa quatrième grande réunion électorale. Le 22 avril, la secrétaire de la permanence du candidat à Paris reçoit une alerte à la bombe, finalement sans conséquence[24]. À Nancy, Jean Royer affronte à nouveau un public difficile. Lors du meeting, plusieurs opposants reprennent successivement un chant nazi puis *L'Internationale*, et la réunion se termine dans le vacarme[25]. L'apogée du chahut a lieu à Toulouse le 25 avril. Voulant exposer ce soir-là ses conceptions en matière d'éducation et de réforme universitaire, il est confronté à une triple opposition gauchiste, féministe et estudiantine. Les opposants tentent d'interrompre le candidat au cri de « Une seule solution, la masturbation ! », tandis qu'une jeune femme montre ses seins en dansant. L'image est abondamment reprise dans les journaux et à la télévision[26]. « Micro coupé, estrade démolie et seins nus contre Royer », titre *France-Soir* le 27 avril. L'ambiance a beau rester plutôt bon enfant et dénuée de violence, le candidat a de plus en plus de mal à se défaire de son image de « Père-la-pudeur ».

20 Les derniers jours de la campagne de Jean Royer ne sont plus qu'un long calvaire pour le candidat. Son discours électoral devient quasiment inaudible. Dans son rapport au ministre, le préfet du Rhône n'hésite pas à écrire : « M. Royer aura des voix parmi les commerçants, artisans, retraités, rapatriés, catholiques intégristes, mais sa candidature apparaît de moins en moins sérieuse[27]. » Crédité au départ de 7 à 8 % dans les sondages, il tombe à 3 % au lendemain du meeting de Toulouse. Le maire de Tours en vient à annoncer, dans un premier temps, vouloir renoncer à ses rassemblements politiques, et l'on s'interroge dans la presse sur un possible renoncement. Il se ravise ensuite et décide finalement de ne plus tenir des meetings qu'avec des partisans encadrés et filtrés par un service d'ordre pour éviter tout nouvel incident. Il n'empêche, sa campagne marque le pas. Lors du dernier grand meeting le 3 mai Porte de Versailles à Paris, de nouveaux incidents éclatent, mais cette fois en dehors de la salle. Un important déploiement de CRS avait été prévu pour empêcher les militants gauchistes de perturber la réunion. Mais de sérieuses échauffourées ont lieu autour du Parc des expositions, boulevard Lefebvre et rue de Vaugirard, pendant environ trois heures entre manifestants qui bloquent la circulation et jettent des pavés, et CRS qui

répliquent en tirant des grenades lacrymogènes. Bilan : une voiture est brûlée, une trentaine d'interpellations, quelques blessés légers et des dégâts matériels. La plupart des activistes interpellés sont issus des rangs de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), de l'ex-Ligue communiste, de mouvements maoïstes et libertaires, relâchés dans la nuit[28]. Rendant compte de la dernière réunion électorale du candidat, la presse s'attarde sur les incidents plutôt que sur son discours. La campagne du maire de Tours se termine donc dans la confusion.

21 Au total, Jean Royer et ses partisans auront mené une campagne à la fois maladroite et malchanceuse, à contre-courant de plusieurs des grandes aspirations sociales d'alors, arc-boutée sur le thème des bonnes mœurs et de la morale, abondamment caricaturée et caricaturale[29].

De la difficulté d'exister en politique : Jean Royer, un « petit » face aux « grands »

22 Dès le début et tout au long de sa campagne, Jean Royer n'a cessé de l'affirmer : « je me présente en toute liberté, en toute indépendance », voulant apparaître comme un homme politique au-dessus des machines partisanes, fidèle à une ligne tracée par le général de Gaulle dont il revendique la filiation. Mais à trop vouloir se présenter comme un indépendant, il est vite apparu comme un « solitaire[30] », manquant de soutiens politiques. Organisant sa campagne depuis son bastion tourangeau, il a d'abord peiné à mobiliser et à rassembler ailleurs en France. Seule une dizaine de comités de soutien se créent ponctuellement à l'initiative de quelques commerçants ou d'avocats, en région Centre, autour de Paris ou à Toulouse, mais sans réelle envergure[31]. Dans plusieurs grandes régions, on note l'absence totale de comités. On a très peu d'informations concernant le coût total de la campagne du maire de Tours et les questions liées à son financement. On sait, tout au plus, que pour son « tour de France » électoral, le candidat se contente de louer un autorail[32] et s'engage à ne pas être trop dispendieux.

23 S'agissant des soutiens politiques, la presse se pose la question, à l'image du *Parisien libéré* : « Qui soutient Jean Royer[33] ? » Seuls quelques élus locaux critiquant le fonctionnement des institutions et la fiscalité locale, ainsi que des notables s'insurgeant contre la décadence des mœurs et favorables « à l'assainissement moral » de la société déclarent vouloir voter pour Jean Royer au premier tour. Mais ce dernier n'est soutenu par aucune figure politique majeure, aucun baron du gaullisme. Tout au plus deux personnalités lui apportent-elles leur soutien : l'avocat Jacques Isorni, ancien défenseur de Philippe Pétain en 1945 et ancien député indépendant-paysan de Paris, et le colonel Rémy, grand résistant, ancien membre du RPF[34]. Même si le maire de Tours est perçu comme un responsable politique qui a l'étoffe d'un grand ministre, Alain Peyrefitte émet un jugement sans appel :

> « Il n'y a que deux candidats de la majorité. Jean Royer, c'est un témoin, au sens "témoin de Jéhovah". Il n'a pas la moindre chance d'être élu. C'est un candidat qui ne fait que brouiller les cartes[35]. »

24 Il est, dès lors, légitime de se demander avec quels ministres Jean Royer entend gouverner s'il est élu. Préférant éluder la question, le candidat indique simplement qu'il choisira ses ministres en fonction de leurs compétences et estime pouvoir gouverner avec la majorité actuelle sans avoir besoin de dissoudre l'Assemblée,

s'inscrivant dans la continuité du gouvernement Messmer, mais avec une touche beaucoup plus conservatrice, voire réactionnaire, et un style austère. *France-Soir* en dresse ainsi le portrait :

> « Sobriété. N'aime pas manger (viande froide, jambon), ne boit pas. Aime parler. C'est une voix. Un débatteur. On dit de lui : comme l'albatros, il n'aime pas parler devant une assemblée restreinte. Il ne "plane" que devant 2 000 personnes. Sens de la liberté et de la propriété. Dépassement de soi-même. Il n'aime pas s'habiller. Porte toujours un costume gris, une cravate sans couleur. Il n'aime ni sorties ni banquets. Il ne va qu'aux banquets qu'il organise[36]. »

25 Il est comparé tour à tour à « Savonarole et Calvin pour la rigueur morale et l'intransigeance, à Bonaparte et au général Boulanger pour une certaine conception de l'autorité, à Don Quichotte pour l'idéalisme voire la naïveté[37] », et pour le physique, à Buster Keaton, Louis Jouvet ou Mouammar Kadhafi, « profil de chèvre, mâchoire de cheval[38] ».

26 Quel électorat Jean Royer peut-il convaincre dans ces conditions ? Présenté comme le candidat des familles, des catholiques traditionnels, des retraités, des épargnants et surtout des commerçants et artisans en raison de son récent ministère, le maire de Tours serait aussi le représentant des « Français ronchons », d'une France populaire, par opposition aux élites, d'une France « qui n'aime pas Lip[39] ». Mais sa candidature doit-elle être interprétée avant tout comme celle du lobby des artisans et commerçants ? Ministre du Commerce et de l'Artisanat du gouvernement Messmer, Jean Royer a été, il est vrai, très populaire auprès de ces catégories sociales en raison de son action contre la prolifération des grandes surfaces et pour la réglementation de l'urbanisme commercial[40]. En octobre 1973, *L'Express* parle du ministre et de « son armée » de 4 millions de commerçants à l'assaut du Parlement[41]. Visitant le marché de Rungis tôt le matin, parcourant la France pour rencontrer les artisans et commerçants, il passe alors pour être le porte-parole des revendications de ces professions sur le terrain politique. Néanmoins, dans une logique de rassemblement, refusant une étiquette trop poujadiste, il se défend dès le début de la campagne d'être le candidat d'un groupe d'intérêt et s'empresse de dénier tout caractère corporatiste à sa candidature. D'ailleurs, Gérard Nicoud, le président du Confédération intersyndicale de défense et d'union nationale des travailleurs indépendants (CID-UNATI), alors principal syndicat des indépendants, commerçants et artisans, n'apporte pas son soutien à Jean Royer, fidèle en cela à une ligne apolitique : « Il n'est pas question que les commerçants et les artisans se reconnaissent en M. Royer. C'est un candidat comme les autres. [...] Le passage du maire de Tours au ministère du Commerce et de l'Artisanat a ressemblé à celui d'un avion à réaction, laissant derrière lui une traînée. Cette traînée s'est évanouie depuis[42]. » Seuls quelques représentants du monde du commerce s'engagent ponctuellement dans ses comités de soutien comme c'est le cas du président des Unions commerciales d'Indre-et-Loire[43]. De même, si les thèmes de campagne de Jean Royer rencontrent un écho favorable auprès des milieux catholiques conservateurs, notamment sur les questions de mœurs, le maire de Tours ne reçoit aucun soutien officiel de la part de la hiérarchie ecclésiastique ou de représentants catholiques. Au demeurant, les relations entre l'Église locale – disposant d'une importante emprise immobilière à Tours – et un maire se déclarant catholique, mais en réalité peu pratiquant, restent assez distendues. Ni la Conférence des évêques de France, ni la CFTC ne prennent position au cours de la campagne.

27 Au premier tour de l'élection présidentielle, Jean Royer ne recueille que 3,17 % des voix. Le vote en sa faveur est plutôt rural et concentré autour de la région Centre. Ses meilleurs scores sont à Tours (35,30 %) et en Indre-et-Loire (33,81 %), les plus mauvais dans le sud de la France et en Corse[44]. Son électorat est celui des catholiques, des professions indépendantes, des conservateurs et réactionnaires, mais sans exclusive. Valéry Giscard d'Estaing s'est aussi présenté comme le candidat des familles[45], tandis que Jacques Chaban-Delmas a rappelé, lors d'une visite au marché de Rungis pendant la campagne, que la « loi Royer » avait été préparée alors qu'il était Premier ministre. Au total, les artisans et commerçants ont plutôt voté en faveur de Valéry Giscard d'Estaing. En renforçant dans ses discours la partie consacrée aux problèmes moraux, le maire de Tours a considérablement réduit sa base électorale et sa candidature s'en est trouvée marginalisée. Privilégiant l'affrontement à droite entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chaban-Delmas, les médias ont cantonné Jean Royer à un rôle de figurant, de trublion réactionnaire qui a du mal à exister face aux trois principaux candidats. Il a aussi été le candidat de l'« anti-Mai 68 » et de la « crispation », par opposition à un Valéry Giscard d'Estaing qui voulait « décrisper » la société. Rejeté malgré lui à la droite de la droite, proche de l'extrême droite de Jean-Marie Le Pen, le maire de Tours n'est pas parvenu à trouver un espace politique entre ses deux principaux concurrents. De ce point de vue, il a été victime du « vote utile » et de la bipolarisation de la vie politique, alors à son apogée[46]. Il n'est jamais apparu comme une tête d'affiche capable d'accéder au second tour, même s'il a toujours refusé de se définir comme un « petit candidat » et d'indiquer pour qui il voterait au deuxième tour. Au lendemain du 5 mai 1974, il appelle finalement à voter pour Valéry Giscard d'Estaing et ses électeurs le suivent à plus de 90 %[47].

28 Faut-il conclure pour autant à un échec total et à une candidature de témoignage ? Malgré un résultat médiocre, Jean Royer a pourtant été une star de la campagne du premier tour, souvent malgré lui. En ce sens, le traitement médiatique de sa campagne électorale a plutôt été celui d'un candidat de premier plan. Qu'il soit un « bon client » pour les médias n'est pas nouveau. On l'a dit, sa croisade contre la pornographie au début des années 1970 a contribué à le rendre célèbre dans toute la France post-68. Bon orateur, il est invité régulièrement à débattre de sujets de société sur les plateaux de télévision et à la radio. En décembre 1971, il participe à l'émission *À armes égales* au cours de laquelle son interlocuteur Maurice Clavel quitte le plateau pour protester contre la censure de son petit film d'introduction au débat (« Messieurs les censeurs, bonsoir ! »), sous le regard interloqué du député-maire de Tours[48]. Souvent caricaturé par la presse satirique, Jean Royer n'en est pas moins un homme politique charismatique et un ministre « populaire », notamment en raison de sa droiture, de son volontarisme, de son indépendance partisane[49]. Les péripéties de sa campagne, ses répliques contre les agitateurs gauchistes qu'il traite de « peaux rouges », les chahuts dont il est victime assurent sa publicité. C'est qu'il existe en quelque sorte un « paradoxe Royer ». Malgré une marginalisation et un faible score électoral, il apparaît souvent dans les médias, encore bien après l'élection présidentielle de 1974. On le voit en compagnie de l'actrice Alice Sapritch, interrogé par Michel Drucker sur RTL le 27 novembre 1974 ; il est à nouveau question de lutte contre la pornographie à Tours dans des reportages télévisés en novembre 1975 ; une bande dessinée de Gotlib et Alexis adaptée de *Notre-Dame-de-Paris* le croque sous les traits du père Frollo[50]... Jean Royer est un homme politique pas tout à fait comme les autres, au style suranné mais qui passe bien auprès des médias.

29 Dès juillet 1974, il tente de capitaliser ce succès médiatique. Il lance depuis sa ville de Tours un mouvement baptisé « Civilisation et Politique » en présence de 2 000 personnes[51]. Farouche adversaire de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), il entame alors un nouveau périple politique qui le conduit notamment à Paris où il tient meeting salle Wagram en février 1975. Mais il a du mal à rassembler en dehors des organisations conservatrices et catholiques comme « Laissez-les vivre », le Rassemblement des Silencieux de l'Église et quelques membres du Front national. Il est tout au plus le catalyseur d'une droite de type à la fois néo-poujadiste et catholique traditionnelle, et peine à retrouver une audience fortement entamée par son résultat décevant à la présidentielle[52]. À la faveur d'une élection législative partielle en 1976, soutenu par l'UDR, il retrouve son siège de député à Tours. Élu dès le premier tour, son score est néanmoins en baisse par rapport aux élections législatives précédentes. En octobre 1977, estimant être « un recours pour la France », il se déclare prêt à accepter des responsabilités ministérielles et à appuyer tous ceux qui voudraient se présenter aux législatives sur la base de ses idées[53]. Mais son refus d'adhérer à un quelconque parti – il siège toujours à l'Assemblée avec les non-inscrits – le maintient dans une forme de marginalisation politique. Il soutient Valéry Giscard d'Estaing en 1981, s'oppose au programme de nationalisations du gouvernement Mauroy en 1981, soutient Raymond Barre en 1988 et fait campagne pour le « non » en 1992 lors du référendum sur le traité de Maastricht, aux côtés de Charles Pasqua et Philippe de Villiers.

30 L'échec de sa candidature présidentielle le pousse à privilégier la vie politique locale où il exerce, en revanche, une incontestable domination. Surnommé le « roi Jean », bien implanté dans sa ville où il cultive une large clientèle politique, le maire poursuit sa politique de grands travaux et d'aménagements : rénovation des bords de Loire, construction du Palais des congrès en plein centre-ville, etc. Mais il est aussi victime, comme d'autres, de l'usure du pouvoir. Sa gestion des finances municipales est vivement critiquée au début des années 1990, et même à droite, on dénonce une dérive autoritaire[54]. Battu lors d'une triangulaire au second tour des élections municipales de 1995 à la suite d'une candidature dissidente du RPR, il se retire progressivement de la vie politique à l'âge de 74 ans. Le soir de sa défaite une jeune femme montre sa poitrine place Jean Jaurès à Tours, répétant la scène du meeting de Toulouse du 25 avril 1974[55]. C'est la fin du « royerisme » et de l'ère Royer à Tours[56].

31 Arrivé en quatrième position au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, Jean Royer a été en quelque sorte le plus grand des « petits candidats » de ce scrutin. Homme libre en dehors des partis voulant revêtir les habits du général de Gaulle, candidat issu de la majorité mais critique envers elle, il s'est distingué de ses adversaires par un discours et des thèmes de campagne conservateurs quand l'heure était aux grandes réformes de société. Sa campagne présidentielle a été avant tout une aventure personnelle s'appuyant sur une petite équipe, mais il n'est pas parvenu à peser réellement dans les débats, et son échec l'a, d'une certaine façon, « tué » politiquement au niveau national. Si certains candidats-« figurants » ont laissé peu de traces dans les mémoires des campagnes présidentielles, ce n'est en revanche pas le cas du maire de Tours qui, à l'heure de « l'État-spectacle », est parvenu à trouver une place au sein de la « médiasphère » politique[57]. De sa campagne, on retient surtout l'accent sur les thèmes moraux, la défense des commerçants et artisans, le chahut des meetings. À sa mort en 2011, la plupart des journaux ont rappelé le surnom de « Père-la-pudeur » dont il était affublé et dont il a été incapable de se défaire. Lors de l'inauguration d'une

statue à son effigie en 2013 à Tours, à l'entrée du boulevard Thiers, rebaptisé boulevard Jean Royer, des manifestantes féministes s'invitent pour défendre le droit à l'IVG et à la contraception. En mai 2014, c'est au tour du collectif « Action menstruelle » de couvrir la statue de préservatifs et de pancartes aux slogans féministes. Auteur d'une loi sur le grand commerce encore partiellement en vigueur, Jean Royer a finalement laissé un héritage bien plus important au niveau local qu'au niveau national, incarnant un courant politique de la droite conservatrice, nationaliste (ou souverainiste) et traditionnaliste dont des personnalités comme Philippe de Villiers, Christine Boutin ou encore Nicolas Dupont-Aignan sont à certains égards les héritiers[58].

ANNEXES

Le vote Royer au premier tour de l'élection présidentielle de 1974 (en pourcentage)

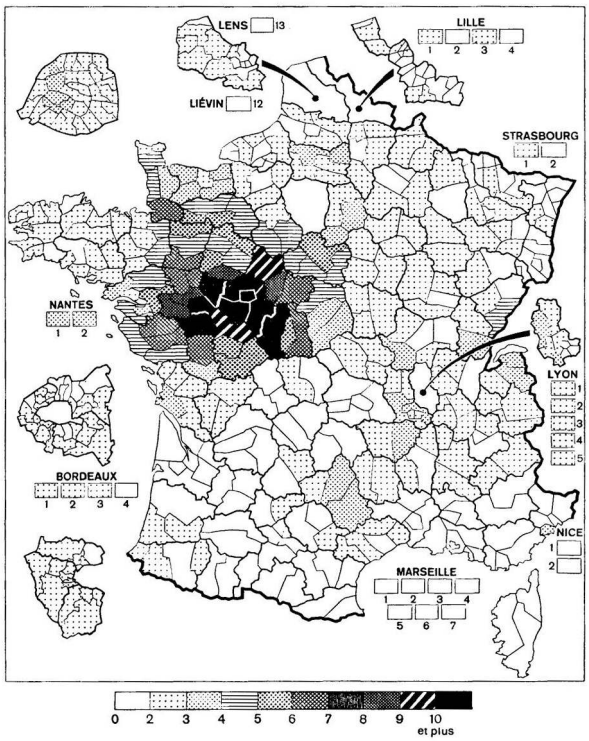

Source : Colette Ysmal, Daniel Boy, Gérard Grunberg, Béatrice Moine-Roy, « L'élection présidentielle de 1974 : la redistribution des électeurs de droite », *Revue française de sciences politiques*, 25e année, n° 2, 1975, p. 229. © Presses de Sciences Po.

NOTES

1. Matthieu Trouvé, « Un gaulliste atypique : portrait politique de Jean Royer », dans François Audigier et Sébastien Laurent (dir.), *Un historien du politique. Mélanges en l'honneur de Bernard Lachaise*, Paris, Riveneuve éditions, 2015, p. 124-140.

2. Outre les Archives nationales (AN), fonds du Conseil constitutionnel et du ministère de l'Intérieur (direction des affaires politiques, bureau des élections), on trouve une abondante documentation sur Jean Royer aux Archives départementales d'Indre-et-Loire (AD37), Centre des archives contemporaines (ADIL-CAC), aux Archives de la Préfecture de police (APP), cartons sur l'élection présidentielle de 1974 relatifs aux meetings et fiches des Renseignements généraux sur Jean Royer (consultés sur dérogation), et aux Archives de la Fondation Charles de Gaulle (dossiers du RPF). Les sources médiatiques sur Jean Royer sont aussi d'une grande richesse : presse nationale, presse locale (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *L'Espoir*), archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), indispensables pour reconstituer l'atmosphère de la campagne électorale de 1974. Enfin, nous avons consulté ponctuellement les archives de la Fondation Jean Jaurès et de l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS) (quelques documents et dossiers de presse sur Jean Royer).

3. Fondé en 1955 par des anciens de l'Action française, Restauration nationale est un mouvement royaliste et nationaliste, très attaché à l'Algérie française et aux valeurs catholiques traditionnelles. Cf. Jean-Paul Gautier, *La Restauration nationale : un mouvement royaliste sous la 5e République*, Paris, Syllepse, 2002.

4. Pascal Jan, « Typologie des candidats », dans *Pouvoirs* (« La candidature à la présidentielle »), n° 138, 2011/3, p. 57-73.

5. Archives de la Fondation Charles de Gaulle, archives du RPF, fiche de conseiller national du RPF de Jean Royer, 1947.

6. Cf. Jean Royer, *La Cité retrouvée*, avec la collaboration de Christiane Baillaud, Paris, Presses de la Cité, 1977, et *Il était une fois... un maire*, Chambray-lès-Tours, CLD, 1997.

7. ADIL-CAC, W 989 13, profession de foi de Jean Royer aux législatives de 1958.

8. Cf. Cinquième République, Assemblée nationale, IVe Législature, *Tables générales des documents et débats parlementaires établies par le Service des Archives de l'Assemblée nationale*, 2e partie, tome IV, p. 2201-2203, 2211-2212 et 5432, en ligne : http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/tables_archives/jean-royer.asp [consulté le 04/06/2021].

9. Située près de La Riche, dans un quartier que Jean Royer voulait rénover, l'Étoile bleue est finalement rachetée par la Jeune Chambre économique de Tours en 1978.

10. Question orale posée à M. le ministre des Affaires culturelles le 28 mai 1971. *Ibid.*, p. 2195. Voir aussi Laurent Garreau, *Archives secrètes du cinéma français (1945-1975)*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives critiques », 2009, p. 245-248.

11. APP, 158 W, art. 236-721.791, Dossier « Royer Jean. Coupures de presse », notamment *La Croix*, 31 mai 1971, et *Le Monde*, 29 juin 1971.

12. Le sénateur René Bérenger est l'auteur de plusieurs projets de loi visant à faire respecter les bonnes mœurs et à réglementer la prostitution au début du XXe siècle, sous la IIIe République.

13. Voir la presse nationale d'avril-mai 1974, en particulier *L'Aurore*, *Le Quotidien de Paris*, *Le Parisien libéré*, *Les Échos*, *Le Monde* et *Le Figaro*, que nous avons consultée aux Archives de la Préfecture de police. APP, FE/148 et 149, et 158 W art.236-721.791 : collection de coupures de presse sur la campagne de Jean Royer.

14. Jérôme Pozzi, « L'Appel des 43 et le mouvement gaulliste : manœuvre politique, relève générationnelle et fronde des godillots », dans *Parlement[s]*, n° 7, octobre 2007, p. 109-120.

15. *L'Aurore*, 15 avril 1974.

16. AN, 19910411/130 : présentations de Jean Royer (parrainages).

17. AN, 19910003/4 : « Profession de foi du candidat Jean Royer », avril 1974.

18. Cf. Bibia Pavard, Florence Rochefort, Michelle Zancarini-Fournel, *Les lois Veil. Contraception, 1974, IVG, 1975*, Paris, A. Colin, 2012, p. 87-120.

19. Proposition du candidat Royer reprise et analysée dans *L'Aurore*, 30 avril 1974.

20. *Le Monde*, 13 avril 1974.

21. Né en 1921, Jean Chassagne est chef de bureau à la division du personnel de la direction régionale de la SNCF à Tours. Il vient à la politique en 1959, membre sur la liste conduite par Jean Royer aux municipales. Il devient alors adjoint au maire chargé de la construction, puis, en mars 1965, premier adjoint. Élu conseiller général du canton de Tours-Sud en juin 1961, il est le suppléant de Jean Royer depuis novembre 1962. Devenu député en mai 1973, il siège dans le rang des non-inscrits, puis démissionne de son fauteuil de député en avril 1976 pour permettre la réélection de Jean Royer à l'Assemblée nationale.

22. INA, Journal télévisé de 13 h, 20 avril 1974, en ligne : https://www.ina.fr/video/CAF94055110 [consulté le 04/06/2021].

23. Bastien François, « Histoire des candidatures à l'élection présidentielle », *Pouvoirs*, n° 138, 2011/3, p. 5-17.

24. APP, FE/145, Dossier « élections présidentielles. Pièces diverses concernant M. Jean Royer. Dossier 2 ».

25. *France-Soir*, 24 avril 1974.

26. INA, Journal télévisé de 20h, 26 avril 1974, en ligne : http://www.ina.fr/video/CAF88045260 [consulté le 04/06/2021].

27. AN, 19890583/2, dossier « élections présidentielles de 1974 », lettre du Préfet du Rhône à M. le Ministre, 24 avril 1974.

28. APP, FE/145, dossier « Meeting par le Comité de soutien à M. Jean Royer au parc des Expositions de la Porte de Versailles, le vendredi 3 mai 1974 », nombreux rapports de police et télégrammes.

29. *L'Aurore* relève par exemple, non sans malice, que des militants royeristes ont recouvert la vitrine d'un sex-shop à Saint-Étienne « sans négliger un seul centimètre carré » (*L'Aurore*, 4 mai 1974).

30. Colette Ysmal, Daniel Boy, Gérard Grunberg et Béatrice Moine-Roy, « L'élection présidentielle de 1974 : la redistribution des électeurs de droite », *Revue française de sciences politiques*, 25e année, n° 2, 1975, p. 223.

31. APP, 158 W art.236-721.791, Dossier « Comités de soutien à la candidature de M. Royer ». Sont mentionnés, dans les courriers et rapports des RG, des comités de soutien dans l'Essonne, à Versailles, en Seine-Saint-Denis, et en Seine-et-Marne. AN, 19890583/1, élections présidentielles de 1974 : très rares sont les comités de soutien à Jean Royer évoqués par les préfets et sous-préfets dans leurs courriers.

32. *France-Soir*, 25 avril 1974.

33. *Le Parisien Libéré*, 3 mai 1974.

34. Cf. *Le Monde* et *Le Parisien Libéré* du 26 avril 1974.

35. *Valeurs actuelles*, 29 avril 1974.

36. *France-Soir*, 20 avril 1974.

37. Christian Garbar, *Jean Royer 1974 : objectif Élysée !*, Blois, La Clairmirouère du Temps, 1981, p. 41-42 et 47 ; *Le Monde* parle d'un « Don Quichotte de la France profonde » (*Le Monde*, 26 avril 1974).

38. Formule de Jean Royer lui-même commentant une photo le montrant de profil avec le général de Gaulle lors de la visite de ce dernier à Tours en 1959. Déclaration de Gérard Royer à *La Nouvelle République du Centre-Ouest*. Cf. https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/video-tours-la-statue-de-jean-royer-inauguree [lien consulté le 09/07/2021].

39. *Libération*, 4 octobre 1973.

40. Sur la loi Royer, voir la thèse de Tristan Jacques, *L'État, le petit commerce et la grande distribution, 1945-1996. Une histoire politique et économique du remembrement commercial*, sous la direction de Michel Margairaz, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2017, p. 268 et suivantes. Voir aussi, Alain Chatriot, « L'État et le difficile encadrement du commerce en France au XX^e^ siècle », dans Jean-Claude Daumas (dir.), *Les révolutions du commerce, France, XVIII^e^-XXI^e^ siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2020, « Les cahiers de la MSHE Ledoux », p. 251-266.

41. *L'Express*, n° 1161, 8-14 octobre 1973.

42. Déclarations de Gérard Nicoud à RTL rapportées par *France-Soir*, 28 avril 1974. Voir aussi *Le Monde*, 18 avril 1974, et *Le Parisien Libéré,* 3 mai 1974.

43. Dépêche AFP du 12 avril 1974, consultée dans les archives de l'OURS, documents sur Jean Royer aimablement communiqués par Denis Lefebvre.

44. Pour une analyse détaillée du score obtenu par Jean Royer, nous renvoyons à Colette Ysmal *et alii*, « L'élection présidentielle de 1974... », *op. cit*., p. 228-232, et la carte en annexe.

45. APP, FE 151, sous-chemise 11, tracts : voir l'affiche de Valéry Giscard d'Estaing « Le père de famille ».

46. AN, 19890583/2, élections présidentielles de 1974. Voir les rapports des préfets sur la situation politique de leur département à la veille du premier tour.

47. Colette Ysmal et *alii* , « L'élection présidentielle de 1974... », *op. cit*., p. 222-258. C'est ce qu'indiquent, par ailleurs, les rapports des préfets, comme celui d'Ille-et-Vilaine daté du 27 mai 1974 : cf. AN, 19890583/1, élections présidentielles de 1974.

48. INA, émission *À Armes égales*, 13 décembre 1971, en ligne : http://www.ina.fr/video/I00019053 [consulté le 04/06/2021].

49. Voir Tristan Jacques, *L'État, le petit commerce...*, *op. cit*., p. 269. Voir aussi *Le Monde*, 3 octobre 1973, et *Libération*, 4 octobre 1973.

50. Gotlib et Alexis, *Cinémastock*, tome 2, « Notre-Dame-de-Paris », Paris, Dargaud, 1976. Cf. *La Nouvelle République*, hors-série numéro spécial « Jean Royer, 1920-2011 », mars 2011, p. 7.

51. *Le Monde*, 2 juillet 1974.

52. APP, 158 W art.236-721.791, dossier « de 1969 à 1975. Infos générales », notes des RG des 9 septembre 1974 et 3 mars 1975.

53. *Le Figaro*, 4 octobre 1977.

54. Mikaël Pasco, *L'homme qui n'osait pas sourire. Jean Royer, maire de Tours, 1959-1995*, mémoire de DEA, IEP de Bordeaux, 1995.

55. INA, Journal télévisé de France 2 du 19 juin 1995, http://www.ina.fr/video/CAB95038131 [consulté le 04/06/2021].

56. Jean-Philippe Roy, « Tours. La fin de l'ère Royer, le début de l'ère Germain ? », dans Bernard Dolez, Annie Laurent (dir.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po (Chroniques électorales), 2002, p. 323-333.

57. Roger-Gérard Schwartzenberg, *L'État Spectacle 2*, Paris, Plon, 2009. Régis Debray, *Cours de médiologie générale*, Paris, Bibliothèque des Idées, 1991.

58. Voir à ce sujet Gilles Richard, *Histoire des droites en France, de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2017, p. 15-28 et 472 et suivantes.

RÉSUMÉS

Maire de Tours (1959-1995), député d'Indre-et-Loire (1958-1973, 1976-1997), ancien ministre (1973-1974), Jean Royer est arrivé en quatrième position au premier tour de l'élection présidentielle de 1974. Il a été à la fois le plus petit des « grands » candidats et le plus grand des « petits ». Se situant en dehors des partis, revendiquant l'héritage du général de Gaulle, il s'est distingué par un discours et des thèmes de campagne conservateurs quand l'heure était aux grandes réformes de société. Sa campagne présidentielle a été avant tout une aventure personnelle s'appuyant sur une petite équipe. Son faible score ne lui a pas permis de peser dans les débats politiques au niveau national, mais il est parvenu à trouver une place au sein de la « médiasphère » politique. De sa campagne, on retient surtout l'accent sur les thèmes moraux, la défense des commerçants et artisans, le chahut des meetings. Auteur d'une loi sur le grand commerce, Jean Royer a laissé un héritage bien plus important au niveau local qu'au niveau national, incarnant un courant politique dont des personnalités comme Philippe de Villiers, Nicolas Dupont-Aignan ou encore Christine Boutin seraient les héritiers.

As the mayor of Tours (1959–1995), a deputy for Indre-et-Loire (1958–1973, 1976–1997), and a former minister (1973–1974), Jean Royer came fourth in the first round of the 1974 presidential election. He was both the most minor of the major partisan candidates, and the most prominent of the minor candidates. Distancing himself from party politics and claiming the legacy of General de Gaulle, Royer distinguished himself by his conservative discourse and campaign themes against a wider backdrop of major social reforms. His presidential campaign was first and foremost a personal adventure supported by a small team. His low score did not allow him to weigh in during national political debates, but he did manage to find a place in the political mediasphere. His campaign was marked by its focus on moral issues, its defence of shopkeepers and craftsmen, and the constant heckling his speeches received. As the author of a law on supermarkets and hypermarkets, Jean Royer had a much greater influence at the local level than at the national level, thus embodying a political current which figures like Philippe de Villiers, Nicolas Dupont-Aignan, and Christine Boutin would later inherit.

INDEX

Keywords : Royer (Jean), presidential campaign, conservatism, local political life, traditionalism, pornography
Mots-clés : Royer (Jean), élection présidentielle, campagne présidentielle, conservatisme, vie politique locale, traditionalisme, pornographie

AUTEUR

MATTHIEU TROUVÉ

Matthieu Trouvé est maître de conférences en histoire contemporaine à Sciences Po Bordeaux. Diplômé de l'IEP de Bordeaux et agrégé d'histoire, il a notamment publié en 2008 *L'Espagne et l'Europe. De la dictature de Franco à l'Union européenne* (collection « Euroclio », éditions Peter Lang). Il est l'auteur de plusieurs articles sur l'histoire politique de l'Espagne et de la France depuis 1945, en particulier sur le rôle des élites et des partis politiques. Ses travaux portent également sur la politique de la France à l'égard des pays d'Europe du Sud dans les

années 1970-1980, ainsi que sur la diplomatie française vis-à-vis de l'Amérique latine depuis les années 1960.